



L'ACAMPADO

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT PIE X
PRIEURÉ SAINT FERRÉOL

n°41 - nouvelle série Participation libre - Prix de revient : 1,50€

« Soyez toujours prêts à témoigner de l'Espérance qui est en vous » (1 Pet. 3, 15)



Editorial du Prieur

Il a été souvent reproché à Monseigneur LEFEBVRE, et à sa suite à la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X, de réduire la Tradition de l'Eglise aux expressions qu'elle avait au 19^e siècle, et de s'opposer ainsi à la « Tradition vivante » de l'Eglise, qui aurait aujourd'hui son expression dans le « véritable » Concile Vatican II,

C'est notre pape Benoît XVI lui même qui nous donne l'occasion, par la manière dont il a ouvert cette « année sacerdotale », de démontrer que ce reproche est injustifié, et qu'au contraire il est normal, pour garder la véritable continuité de la Tradition et juger des réalités de notre temps, de prendre comme point de comparaison l'époque qui nous précède, de manière à mieux apprécier, à partir des réalités qui passent, les vérités éternelles.

En effet, en donnant comme modèle aux prêtres le Saint Curé d'Ars, et en décrivant dans sa « Lettre aux prêtres » ce que doit être le prêtre du 21^e siècle à partir des éléments du ministère sacerdotal de Saint Jean-Marie VIANNEY, le pape tombe lui-même en plein sous cet injuste et fallacieux reproche. N'est-ce pas figer la Tradition vivante de l'Eglise, que de décrire les éléments concrets du ministère sacerdotal du Saint Curé, en souhaitant les voir de nouveau dans les prêtres d'aujourd'hui? Et en plus, le Pape prend son exemple au 19^e siècle! L'Eglise n'est-elle donc pas devenue « lefebvrisme »? Ou au contraire, le « lefebvrisme » n'est-il donc pas tout simplement la meilleure expression de la Tradition vivante?

Car si ce choix est judicieux, c'est à la fois en raison d'une caractéristique particulière du 19^e siècle, et des conséquences du ministère du Saint Curé à ce moment là de l'histoire de l'Eglise et de la

France. Au 19^e siècle, la France voit s'institutionnaliser politiquement la Révolution, et l'apostasie ambiante propager dans les esprits le rationalisme et le naturalisme qui se répandront un siècle plus tard à l'intérieur même l'Eglise. Le remède que l'Eglise voit vivre alors concrètement, c'est l'exemple du ministère sacerdotal qui semble le plus ordinaire, celui du curé de paroisse, accompli avec les vertus héroïques d'un saint, et qui attirera à Ars les foules des fidèles en quête de conversion et de vie éternelle.

Car l'identité est frappante entre d'une part, la vie de Saint Jean-Marie VIANNEY donnée comme exemple, et d'autre part le programme voulu par Saint



Pie X pour « tout restaurer dans le Christ » (dans l'encyclique « E Supremi Apostolatus » d'abord, puis dans l'exhortation « Haerent Animo ») et qui se ramène en pratique à former dans les séminaires des prêtres: qui, se méfiant des nouveautés de la science et évitant les activités « d'une utilité plus apparente que réelle » (E Supremi Apostolatus), s'adonnent complètement au ministère ecclésiastique: prédication, catéchisme, sacrements...en particulier la confession.

Un siècle plus tard, la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X, dont tout le programme est la formation des prêtres selon les mêmes exemples et les mêmes principes, répand dans l'Eglise ce même sacerdoce, celui que cherchent les âmes qui ont soif de la vie éternelle, au milieu des vicissitudes de la vie, celui qui montre le chemin du ciel.

Heureux les fidèles qui recherchent en premier lieu dans le prêtre, non les qualités personnelles, ou les activités extraordinaires et nouvelles, mais les actes qui sont en lui la prolongation de l'action du Christ: ils comprendront d'eux-mêmes ce qu'est le sacerdoce, (suite page 2)

l'aimerons profondément, et le défendront énergiquement.

L'identité entre ces trois sacerdoce: celui du Saint Curé d'Ars, celui voulu par Saint Pie X, et celui qui est le but des séminaires de la Fraternité et qui doit se voir dans votre prieuré, est une évidence, et

donc un encouragement. A côté de cela, et puisque cet encouragement vient même du Chef de l'Eglise, la question de la régularité canonique de la Fraternité, vous l'avez déjà compris, est toute subalterne.

Seigneur donnez-nous des prêtres, beaucoup de saints prêtres.



POUR VOUS QUITTER SANS VOUS OUBLIER



Je m'inspirerais volontiers de la liturgie du XII^{ème} dimanche après la Pentecôte qui a ouvert la semaine de mon départ de Marseille pour vous dire combien il importe de revenir au sens profond du sacerdoce afin d'accepter tous les désagréments inhérents au changement de prêtre.



... n'oublions surtout pas les palmes des Rameaux qui ornent la classe

Saint Paul qualifie le prêtre de ministre de Dieu : « C'est Dieu qui nous a qualifiés pour être les ministres d'une alliance nouvelle. » Autrement dit le prêtre est essentiellement l'instrument dont Jésus-Christ se sert pour nous sanctifier ; il est comme le pinceau entre les mains de l'artiste. Ce qui doit donc compter à nos yeux de chrétiens, c'est principalement Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même, l'unique et souverain prêtre, au pouvoir duquel les hommes élevés à la dignité

sacerdotale participent. C'est bien la religion de Jésus-Christ et non pas celle de tel ou tel prêtre que nous devons pratiquer. Saint Paul le rappelle d'une façon très percutante dans sa première épître aux Corinthiens. A ceux qui voulaient se réclamer de tel ou tel apôtre, saint Paul leur a demandé : « Est-ce que Paul a été crucifié pour vous ? Ou avez-vous été baptisés au nom de Paul ? »¹

Il est vrai que la personnalité du prêtre compte dans l'exercice de son ministère, notamment par rapport à l'adaptation aux fidèles. Mais sa personnalité doit se mettre et demeurer au service de Jésus-Christ dont il doit rechercher à être comme le miroir, le reflet... parce qu'il est fondamentalement son ministre ! Si nous pouvons nous attacher à la personnalité d'un prêtre, c'est seulement dans la mesure où cet attachement facilite l'adhésion à Jésus-Christ. Le ministère sacerdotal perdrait donc tout son sens, si le prêtre ne polarisait les âmes que sur sa personne. C'est pourquoi le prêtre dont le départ provoquerait chez les âmes une baisse de la pratique ou de la ferveur religieuse devrait certainement faire l'aveu d'un échec pastoral !

Dans l'évangile, le Christ indique avec beaucoup de délicatesse la mission du prêtre : le bon samaritain est sans aucun doute l'une des plus touchantes images du prêtre. Ce qui est frappant c'est que le samaritain confie en définitive le pauvre homme à l'hôtelier, lui disant : « aie soin de lui ! » Ne croyons

donc pas qu'en quittant ses fidèles, après leur avoir dispensé tous les soins spirituels, le prêtre les abandonne. Il continue à être le bon samaritain pour chacune de ces âmes, mais cette fois-ci en les confiant à l'hôtelier, c'est-à-dire à Jésus-Christ lui-même. Le ministère du prêtre ne se réduit pas en effet aux seuls soins spirituels qu'il dispense par sa prédication, ses exhortations, l'administration des sacrements... grâce à sa présence physique, visible et active ; il y a avant tout et toujours l'apostolat de la prière, notamment celui de la célébration de la sainte messe et de la récitation de l'Office divin. Par sa prière le prêtre, même absent, ne cesse de vous confier au véritable hôtelier, lui répétant « ayez soin de cette âme... ayez pitié d'elle... »

Au-delà de la peine que nous pouvons éprouver de part et d'autre, laissons-nous donc



et oui, monsieur l'abbé ... va falloir le remplir !

1 I Corinthiens I, 12 et suivants

conduire par ces passages de l'Écriture qui nous font porter un regard de foi sur le sacerdoce.

Certes, je vous quitte, mais le sacerdoce demeure toujours parce que ce sacerdoce ne m'est pas personnel, il est celui de Notre Seigneur Jésus-Christ qui agit en permanence à travers tous ses ministres.

Profitons de cette année que le pape Benoît XVI a voulu dédier au sacerdoce pour bien prendre conscience de la grandeur du prêtre, à la condition de le situer exactement là où Dieu entend l'élever.

Cela dit, je voudrais vous exprimer, à tous, ma profonde gratitude, vous qui avez, chacun à votre manière, contribué à me faire grandir dans le sacerdoce. C'est au milieu de vous, les provençaux de naissance ou d'adoption que j'ai passé mes 17 premières années de sacerdoce ; c'est à travers vous que le Bon Dieu a voulu donner les premières empreintes à ma vie pastorale. Vous êtes les premiers que j'ai rencontrés

sur mon chemin sacerdotal, les premiers dont « je me suis approché, pour bander vos blessures, en y versant de l'huile et



*Au revoir monsieur l'abbé et
A DIEU VAT !*

du vin, pour vous mettre sur ma propre monture et vous conduire dans une hôtellerie. » Il n'est donc pas possible de vous oublier !

Je tiens aussi à exprimer toute ma reconnaissance à Dieu pour tous les enfants de l'école Saint-

Ferréol et des catéchismes qui, probablement sans le savoir, m'ont réellement porté. Grâce à leur innocente insouciance, leur candide simplicité, leur joie toute spontanée, ils pouvaient chaque jour m'encourager à la confiance filiale en notre divin maître.

Outre la peine que j'ai à vous quitter, vous me permettez d'exprimer tout spécialement le regret de ne vous avoir peut-être pas suffisamment sanctifiés. Quoiqu'il en soit, je supplierai la divine miséricorde de bien vouloir suppléer aux insuffisances de mon ministère.

Enfin je vous remercie de bien vouloir accueillir celui qui à son tour deviendra votre pasteur, celui qu'il faudra regarder avant tout comme le ministre de Dieu, pour vous-mêmes et vos enfants.

Que le Bon Dieu vous bénisse et que la Bonne Mère vous garde dans son cœur douloureux et immaculé.

✠ Abbé Laurent Ramé

Nouvelle adresse : Prieuré Saint Louis,
25 rue François Bruneau 44000 Nantes



FIGURES SACERDOTALES... PAR M. L'ABBÉ ÉTIENNE BEAUVAIS

SAINT JEAN-MARIE VIANNEY (1786-1859) : LES SOURCES DE LA PERFECTION SACERDOTALE



De la vie du « Saint Curé d'Ars » on ne retient souvent qu'une sorte de caricature un peu effrayante du pasteur d'âmes : des journées entières passées au confessionnal, des patates pourries pour unique repas quotidien et des combats nocturnes avec le diable...

Dans l'oraison de sa fête (9 août), l'Église lui fait plutôt gloire de trois vertus vraiment sacerdotales : l'ardeur de zèle pastoral, de sa prière continuelle et de sa pénitence sans relâche. Et c'est en cela qu'il est donné comme patron et modèle de tous les prêtres.

Cependant, le sommet atteint ne doit pas faire oublier la longue montée qui a préparé la victoire ; car, chez Jean-Marie Vianney, rien n'est prédisposition de la nature ni même privilège particulier de la grâce à la naissance : tout a été acquis – avec l'aide de la grâce – dès la petite enfance, dans les épreuves de la vie et de la foi, enfin sous la conduite de prêtres exemplaires. Dieu a ainsi lentement façonné son prêtre comme l'artiste son chef d'œuvre.

LA NAISSANCE D'UNE VOCATION (1786-1798)

On ne le dira jamais assez : il n'existe pas en ce domaine de génération spontanée. Même s'il arrive que du fumier sorte un plant vigoureux ou que sur le roc pousse une fleur délicate, c'est généralement dans l'humus commun que prennent racines les vocations sacerdotales. C'est dans ce terreau chrétien de « l'ancienne France » (avant 1789) que le jeune Jean-Marie a puisé sa valeur. Quatrième de six enfants, c'est dans une famille généreuse qu'il apprit les grandes lois de la vie chrétienne, en particulier l'amour des pauvres qui préserve de l'orgueil et celui de la prière qui nourrit l'âme.

De la prière, il y a cette anecdote révélatrice de l'ambiance familiale au village natal de Dardilly. Jean-Marie enfant est retrouvé à l'étable par sa mère toute angoissée de sa disparition : il est à genoux auprès des vaches et tient en ses mains une statuette de la Vierge. « Ô mon enfant, s'écrie la mère, tu étais là ! Pourquoi donc te caches-tu pour dire tes prières ? Tu sais bien que **nous les faisons ensemble** !... » Mais déjà se dessine l'attrait personnel... Plus tard, le curé d'Ars en fera l'aveu : « Après Dieu, je le dois à ma mère. Elle était si sage ! La vertu passe facilement du cœur des mères à celui des enfants... Jamais un enfant qui a eut le bonheur d'avoir une bonne mère ne devrait ni la regarder ni penser à elle sans pleurer !... »

LES EPREUVES (1798-1811)

Une foi vivante est éclairée et ferme. Aussi les Vianney la vivent-ils dans la clandestinité depuis le vote de la Constitution civile du clergé (1790) auprès des prêtres non-jureurs qu'ils hébergent volontiers. C'est à l'un d'eux que Jean-Marie se confesse pour la première fois : il a onze ans. Après deux années de catéchisme clandestin, il reçoit pour la première fois Jésus-Hostie avec un transport de bonheur qu'il cherchera toujours à faire partager dans sa prédication sur l'Eucharistie.

Maintenant que l'idée de se faire prêtre devient insistante en son âme, il faut penser à l'instruction. Or, providentiellement, un des prêtres qui lui a fait faire sa communion est nommé curé du village voisin d'Ecully. L'abbé Balley en quête de vocations sacerdotales a groupé autour de lui quelques enfants qu'il instruit dans ce but. Nous sommes en 1803 : Jean-Marie a 17 ans ; son instruction est rudimentaire. D'abord réticent, le prêtre finit par

céder aux instances de la famille Vianney.

Les leçons commencent. Le jeune Vianney ne manque pas d'intelligence, il comprend vite et bien, il a beaucoup de bon sens mais sa mémoire est tellement rébarbative qu'il peine jusqu'à s'en décourager : « Je veux m'en retourner chez nous !... », déclara-t-il un jour au précepteur. Première tentation de fuite ; mais l'idée de devoir abandonner le sacerdoce le fait rester.

En 1809, en dépit de son exemption comme « séminariste », Jean-Marie se retrouve conscrit... mais malade, il manque le départ. Remis sur la route avec ordre de rejoindre coûte que coûte son peloton mais épuisé par la route et par la fièvre, il est alors abordé par un jeune réfractaire tandis que dans sa détresse il récite son chapelet... Et le voilà déserteur, embarqué contre son grès dans un repaire de réfractaires au service militaire ; il change de nom et devient Jérôme Vincent avec fonctions de maître d'école ! Cela dura environ une année - « temps de tristesse et de bannissement » dira-t-il – jusqu'à ce que l'un de ses frères accepte de le remplacer (1811). Sa vocation est sauvée : il peut enfin reprendre ses études.

UN MAÎTRE EXEMPLAIRE (1811-1815)



Le jeune homme retrouve à Ecully son bon maître, l'abbé Balley : nulle école ne pouvait être plus profitable à son avenir que la

société de ce prêtre admirable, ascète, ami de la pénitence et de la prière, comme devait l'être Jean-Marie Vianney. Une fois entré au séminaire, il sera encore et inlassablement son aide et son défenseur lorsque, en raison de ses difficultés à étudier, les supérieurs voudront l'écarter du sacerdoce. Il lui apprend à passer l'épreuve, à placer une confiance absolue en Dieu, à former en lui le Christ-Prêtre.

Enfin, le dimanche 13 août 1815, Jean-Marie Vianney reçoit, seul, l'ordination sacerdotale mais sans les pouvoirs de confesser, pour l'instant. Il est nommé ... à Ecully, vicaire de son bon maître.

On connaît la vie pénitente de l'abbé Vianney à Ars : il la doit entièrement à M. Balley. C'est ce qu'il dira lui-même : « J'aurai fini par être un peu sage, si j'avais eu le bonheur d'être toujours avec M. Balley. Personne ne m'a mieux fait voir à quel point l'âme peut se dégager des sens et l'homme se rapprocher de l'ange... Pour avoir envie d'aimer le Bon Dieu, il suffisait de lui entendre dire : *mon Dieu, je vous aime de tout mon cœur*. » Comme son curé, le jeune vicaire voulut avoir son cilice ; comme lui il se donna souvent la discipline ; comme lui, il compta sur la mortification, la pénitence, les actes de réparation et d'expiation pour la conversion des pécheurs. A table, l'un et l'autre rivalisaient de privation : pas de vin, des pommes-de-terre avec du pain bis pour unique met, et un peu de viande bouillie qui finissait souvent dans l'écuille d'un pauvre. Les paroissiens finirent par dénoncer leurs excès nuisant à leur santé. Le curé dénonça même en secret son vicaire à l'archevêché... et le vicaire fit de même de son curé pour le même motif ! L'archevêque trouva la chose plaisante ; il répondit aux paroissiens : « Vous êtes bien heureux, gens d'Ecully, d'avoir

des prêtres qui font ainsi pénitence pour vous ! »

Bientôt le pouvoir des clés fut accordé à l'abbé Vianney et aussitôt les pénitents commencèrent d'affluer. L'abbé Balley pouvait désormais s'effacer : le 17 décembre 1817 il rendait son âme à Dieu. A peine deux mois après, l'abbé Vianney était nommé chapelain-curé d'Ars, dans les Dombes. « Il n'y a pas beaucoup d'amour de Dieu, dans cette paroisse, dit simplement l'archevêque en signant sa feuille de nomination : *vous y en mettez !* »

Le voilà donc prêt pour l'œuvre de Dieu, disposé à être l'instrument efficace de la grâce sacerdotale auprès des âmes, de manifester le pouvoir sacerdotal contre le démon. Dans ces prémices de jeunesse, dans cette préparation où l'action providentielle de Dieu se discerne aisément, il y a déjà tout le « saint curé d'Ars ».

POUR ALLER PLUS LOIN

Pensées choisies du saint curé d'Ars
par Janine Frossard

Pierre Téqui éditeur. Petit format .9,80€

Le vainqueur du grappin par l'abbé Hunermann 22,00€

La vie prodigieuse du Curé d'Ars par Michel de Saint Pierre12,50€

Le curé d'Ars, Saint Jean-Marie Vianney par Mgr Trochu

La plus belle et complète biographie – Ed. Résiac.....36,00€

Le Curé d'Ars – Collection Belles histoires Belles vies

Ed. Clovis – Pour les enfants : dessin et textes7,50€

Le chemin du ciel. Saint Jean-Marie Vianney, curé d'Ars par Odile Haumonté.

Ed. du Triomphe – Bande dessinée.9,00€

**TOUS CES TITRES SONT DISPONIBLES
DANS LES PROCURES DES
CHAPELLES.**

FÉMINISME, TRAVAIL ET PÉTANQUE ... UN ARTICLE DU M.C.F.



Les abbés en plein travail

Le **Mouvement Catholique des Familles** a organisé sur Marseille, deux dîners-débats consécutifs sur le **féminisme**, les 29 avril et 10 juin derniers. Ces deux débats, très riches et très complémentaires, ont fait réfléchir les 25 à 30 parents chaque fois présents. Le premier débat a plutôt porté sur l'histoire du féminisme et les angles d'attaque des mouvements existants, le second sur la vocation de la femme et l'un de ses corollaires qui est l'éducation de la jeune fille.

Voici une petite description du déroulement de ce second débat, qui s'est fait sous forme de petits exposés d'une dizaine de minutes coordonnée par un animateur. Après avoir abordé la question de la vocation de la femme, nous avons suivi l'« interview » d'une mère, appuyée de quelques autres témoignages, et dans un troisième temps a été étudié la question du travail; pour finir, la doctrine de

l'Église a été rappelée.

Répondant à la question : « existe-t-il une vocation féminine, ou la femme est-elle uniquement guidée par ses projets personnels ? », un premier intervenant a rappelé que la distinction des sexes est faite par Dieu lui-même (homme et femme Il les créa), il paraît donc évident que la femme a une



Les animateurs du 1er débat

vocation particulière. Cette vocation, c'est celle de la fécondité. Fécondité au sens propre d'abord, celle de la maternité. Fécondité au sens large également, celle de l'éducation. La mère est la première éducatrice, et n'oublions pas qu'on a des enfants pour peupler le Ciel ! On remarquera que tous les hommes extraordinaires l'ont été en particulier grâce aux attentions de leur mère – qu'on parle de Saint Louis, de Saint Augustin, du Saint Curé d'Ars, et j'en passe !

Une maman a ensuite accepté de nous faire part de son expérience, sous la forme d'une



Les intervenants du 2ème débat

interview. Mère de six enfants, bientôt grand-mère de treize petits enfants, elle a abandonné son métier de comptable après la naissance de son deuxième, pour se consacrer à sa progéniture. Ses journées étaient dès lors prises par le souci des enfants (les lever, les amener à l'école, les nourrir, les aider aux devoirs ...), et de la maison. Ce travail ne lui a pas du tout paru humiliant, lui a laissé le temps de maintenir des



Les auditeurs du 2ème débat

amitiés, et, dit-elle, lui a laissé une grande liberté ... et cette mère souhaite à ses filles une vie comme la sienne – ce qui est bien parti. Plusieurs mamans ont alors témoigné de la liberté que leur laisse leur travail de mère au foyer, de l'abnégation également qu'elle exige, aux antipodes de la pensée actuelle qui recherche le plaisir personnel en premier lieu.

Un père de famille a ensuite abordé la question du travail des femmes, en insistant sur le bon sens: les choses ne sont pas stéréotypées. Une femme doit développer ses compétences et étudier selon ses capacités, apprendre un métier. Doit-elle travailler ? Si l'on peut rencontrer des exceptions la priorité d'une maman est bien l'éducation de ses enfants, et le rôle de « maîtresse de maison »

Enfin, monsieur l'abbé Radier a conclu en rappelant comment Pie XI définit et condamne le féminisme dans *Casti Connubii*. La distinction entre les sexes est essentielle. La doctrine chrétienne enseigne la distinction et même la subordination de la femme par rapport à l'homme: dans l'Église (dans sa liturgie), dans la société (la femme est vouée principalement au foyer), dans la famille (la femme est soumise au mari). Cependant l'Église enseigne aussi une égalité entre l'homme et la femme dans la sainteté et dans la relation mutuelle des époux quant à la procréation, et la subordination exigée au sein de la famille est la plus ténue qui soit dans la société. Rien ne s'oppose à ce que les femmes étudient, au contraire, et de nombreux ordres de moniales étudient. Enfin, monsieur l'abbé a donné l'exemple du Moyen-Âge où la femme jouissait d'une grande liberté dans son rôle social. Et pour conclure, de nous remettre en mémoire l'épître de la femme forte (Prov. 31, 10-30), et de nous faire remarquer que dans le missel il y a, par exemple, dans le propre des saints de France, exactement autant de femmes que d'hommes : la parité en somme !

Une maman a ensuite témoigné des satisfactions qu'elle avait elle-même eu à travailler tout en admettant la difficulté de tenir en même temps sa maison. Cette dernière intervention nous a permis de définir le thème de notre prochain dîner-débat, le **travail** ! Celui-ci aura lieu le **mercredi 30**



Les femmes après le débat

septembre prochain à 20heures chez madame Gignet (04 91 44 90 33). Par ailleurs, nous vous invitons tous à retenir la date du **dimanche 18 octobre** pour la **Journée Provençale des Familles** : messe à 10 heures à **Puylobier**, suivie par un apéritif et un repas tiré du sac, les visites de la ferme, du musée et de la boutique, et enfin le traditionnel tournoi familial de pétanque ! ■

Cyril Toussaint



**SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2009, À L'OCCASION DU JUBILÉ DES 150 ANS
PÈLERINAGE NATIONAL DE LA FRATERNITÉ S^T PIE X À ARS**

**ORGANISÉ PAR LE PRIEURÉ SAINT-IRÉNÉE, 56 RUE D'INKERMANN 69006 LYON
TÉL: 04 78 52 27 61**

**ORGANISATION DES CARS: SE RENSEIGNER AUPRÈS DU PRIEURÉ SAINT FERRÉOL OU DU
SAINT MAXIMIN À TOULON (04 94 46 03 16)**

CARNET PAROISSIAL

Baptêmes : Marseille en l'église de la Mission de France-Saint Pie X:

Victoria Nataf, le 11 juillet

Albert-Cyriaque Motte, le 26 août

Aix en Provence en la chapelle Notre Dame de l'Immaculée Conception:

Constance Pouplier le 22 août

Karl-Philippe Nzoghe Nze Nong le 23 août

Avignon: en la chapelle des Pénitents Noirs:

Maïlys Garcia le 8 août

Mariage : Avignon : en la chapelle des Pénitents Noirs:

M. Cédric Salanié-Bertrand et Emérentienne Vicat le 29 août

Sépultures : Marseille en l'église de la Mission de France-Saint Pie X :

Elisabeth Caporusso, 85 ans, le 10 juillet

Jean-Claude Keller, 68 ans, le 15 juillet

Odette Wetzels, le 1er août.

CALENDRIER DU MOIS DE SEPTEMBRE

Jeudi 03 Adoration : chapelle de l'Immaculée Conception rue de Lodi à Marseille

Dimanche 06 Ouverture de la Procure après la messe de 10h30

Dimanche 13 Journée Portes Ouvertes de l'école Saint Ferréol

Lundi 14 Rentrée des Classes

Vendredi 18 **Fête de Saint-Ferréol**

Samedi 26 Conférence « mission Rosa Mystica aux Philippines » avec projection de photos organisée par l'ACIM au Prieuré à 20h00

Mardi 29 **Fête de Saint Michel**

Mercredi 30 Réunion du MCF à 20h00 chez madame Gignet.

A NOTER DÈS MAINTENANT POUR LE MOIS D'OCTOBRE

VENDREDI 21 OCTOBRE

MESSE ANNIVERSAIRE DE REQUIEM À LA MÉMOIRE DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE

ÉGLISE DE LA MISSION DE FRANCE-SAINT PIE X À 18H30

SAMEDI 24 AU LUNDI 26 OCTOBRE

PÈLERINAGE DU CHRIST-ROI À LOURDES

FORMATION RELIGIEUSE

Pour les enfants (tous niveaux) : catéchisme au Prieuré de 14h30 à 15h00 tous les mercredis

Pour les adultes :

Mercredi après-midi, au Prieuré Saint-Ferréol à 14h30 :

Sœur Marie-Théophane : conférences spirituelles pour dames

Chorale de Saint Pie X : Répétitions tous les lundis à 20h au Prieuré.

Aix en Provence

Chapelle N.D. de l'Immaculée Conception

Espace Forbin, 11 bis Cours Gambetta

Horaires des messes :

Dimanches et fêtes : 10h30, messe chantée

Mercredi (période scolaire) : 18h30, messe

1^{er} vendredi du mois : messe à 18h30

1^{er} samedi du mois : messe à 11h00

Carnoux

Oratoire Saint Marcel

Immeuble Panorama, avenue du Mail

Horaires des messes

Dimanche et fêtes : 08h30

Avignon

(tel. N° 04 90 86 30 62)

Chapelle des Pénitents Noirs

rue Banasterie

Horaires des messes :

Dimanche et fêtes : 10h00, messe chantée

1^{er} vendredi du mois : 17h00, adoration

18h30, messe

Samedi : 08h45, messe lue



Alleins

Chapelle des Pénitents Blancs rue Frédéric Mistral

Horaires des messes : 2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois :

17h30 : confessions 18h00 : messe chantée

Marseille

Horaires des messes

Chapelle N.D. de l'Immaculée Conception
14 bis rue de Lodi Marseille 6^{ème}

Dimanche : 08h30 : messe chantée

Semaine : 07h15 : messe basse du lundi au

Vendredi

Église de la Mission de France-Saint Pie X
44 rue Tapis vert Marseille 1^{er}

Dimanche : 10h30 : Grand-messe chantée

18h00 : Vêpres et Salut du Sacrement

19h15 : messe basse

Semaine : 18h30 : messe basse

Prieuré Saint Ferréol
40 chemin de Fondacle Marseille 12^{ème}

Semaine : habituellement 07h15 : messe basse

Plus en période scolaire :

Mardi, messe à 11h30

Lundi et Vendredi, messe à 08h30

Permanences des prêtres

Chapelle N.D. de l'Immaculée Conception

le lundi de 09h00 à 11h45 :

Abbé Radier

le mercredi de 10h00 à 11h45

Abbé Callier

Église de la Mission de France-Saint Pie X

Abbé Radier : Samedi

De 16h00 à 18h00 : Permanence

Abbé Callier : Mardi

18h00 : Chapelet

Abbé Beauvais : Jeudi

Abbé Bernhard : Lundi, Mercredi & Vendredi

Tous les jeudis à 17h50 : Salut du Très Saint Sacrement

Coordonnées téléphoniques

Prieuré Saint Ferréol : 04 91 87 00 50 FAX : 04 91 87 18 72

prieuresaintferreol@orange.fr

Église de la Mission de France-Saint Pie X : 04 91 91 67 16

Chapelle N.D. de l'Immaculée Conception : 04 91 47 22 88

École Saint-Ferréol 04 91 88 03 42

Horaires des permanences téléphoniques : Secrétariat du Prieuré & École Saint-Ferréol

En semaine : 09h30 à 12h00 [Frère Bernard]

16h00 à 18h00 [Frère Bernard ou Mme Pernet ou Mme Stergiadès]

Merci de bien vouloir respecter ces deux créneaux en n'appelant en dehors de ces horaires qu'en cas d'urgence

Abonnement annuel (port compris) : Normal = 20 €

Soutien = 25 € Chèques à l'ordre de L'ACAMPADO



L'ACAMPADO

40 chemin de Fondacle 13012 Marseille

Tél. 04 91 87 00 50

Directeur de publication : Abbé Jean-Luc Radier

Dépôt légal : 5 février 2007

Maquette et impression par nos soins